Vol. XXI. Saint-Boniface, Manitoba, 7 Septembre 1892. No. 48.

L'Université Laval

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00

Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts

Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

CIRCULAIRE DE L'ARCHEVEQUE DE ST. BONIFACE A SON CLERGÉ.

Au Clergé Séculier et Régulier DE L'ARCHIDIOCESE DE ST. BONIFACE.

Mes Bien Chers Collaborateurs,

Nous touchons bientôt au quatrième centenaire d'un des évènements les plus remarquables de l'histoire du monde entier. C'est le douze Octobre quatorze cent quatre-vingt-douze que le Révélateur du globe vit poindre à l'horizon le monde nouveau dont il allait, ce jour-là même, prendre possession au nom de Jésus-Christ. Les quatre cents ans, qui nous séparent du jour de cette découverte, en ont montré toute l'importance; aussi les nations du monde ancien comme du monde nouveau s'unissent pour célébrer la mémoire de cet agrandissement du domaine du Christ. L'Espagne, l'Italie, les deux Amériques ont des raisons spéciales d'exalter la gloire du génie qui les a mises en relation. Le souverain Pontife vient d'adresser une lettre aux archevêques et évêques de ces différentes contrées, pour les exhorter à rendre gloire à Dieu, l'inspirateur et le but de ces recherches fructueuses, à travers la mer ténébreuse. Entrant, Nos Bien Chers Collaborateurs, dans la pensée du Chef de l'Eglise, Nous venons vous exhorter à faire du douze Octobre prochain un jour de fête religieuse et de joyeuse allégresse. Enfants de l'Eglise et de l'Amérique, c'est à nous surtout qu'il appartient de nous souvenir des motifs et du succès d'une entreprise, qui, sous l'inspiration divine, trouva dans la pensée chrétienne de son auteur les conseils, l'appui, l'aide, les moyens nécessaires pour doubler l'étendue de l'univers connu, nous préparer une patrie et offrir le salut aux aborigènes de ce vaste hémisphère.

Christophe Colomb naquit à Gène vers l'an 1435 de parents chrétiens; aussi son éducation fut toute chrétienne. Sous le toît paternel, à l'école, à l'université l'influence et l'enseignement chrétiens donnèrent à son âme et à son génie cette trempe religieuse, sans laquelle il n'aurait jamais accompli les merveilles qui l'ont illustré.

Dans les fêtes, auxquelles va donner lieu le quatrième centenaire de la découverte de notre Amérique, ne perdons pas de vue le caractère religieux qui en fait le point le plus saillant. L'histoire véritable, cette gardienne fidèle des choses du passé, nous montre le génie du grand homme s'illuminant des nobles clartés de la foi catholique, se fortifiant par les secours de cette divine foi, vivant non-seulement de la vie des chrétiens ordinaires, mais aspirant à la perfection du cloître, se faisant Tertiaire de l'ordre du séraphique St. François, priant, méditant avec les religieux.

Les grandes conceptions de Colomb sont fortifiées par l'Eglise qui, dans ses moines, ses cardinaux, ses Papes, ses trésors de science amoncelés au Vatican, aide, encourage et soutient celui que la Providence a choisi pour réaliser le projet à la fois le plus hardi et le plus grand conçu par un homme.

L'histoire nous montre aussi la catholique Isabelle, écoutant le grand cardinal d'Espagne ainsi que le modeste et savant Franciscain Gardien de la Rabida; gagnée par leurs conseils, donnant son appui au célèbre marin, et détachant les joyaux de sa couronne, pour aider à la découverte d'un monde, où doivent se trouver des fils d'Adam, qui ignorent leur Sauveur et qui pourtant peuvent être amenés à la connaissance du vrai Dieu et à l'amour de son Christ. Oh non! mes bien chers collaborateurs, ne perdons pas de vue ces grands enseignements de l'histoire, repassons-les plutôt dans notre mémoire avec l'aide du célèbre auteur de la vie de Colomb, et redisons-les pour que, au 12 Octobre prochain, les populations qui nous sont confiées comprennent toute la portée des fêtes que nous célèbrerons.

La pensée de l'existence d'une terre à l'ouest de l'Europe s'imposa au célèbre Génois; la réflexion et l'étude nourirent cette pensée d'inspiration divine, puis elle se développa, par les relations et correspondances que Colomb entretint avec le savant Florentin Paul Toscanelli. Ce dernier était facilement admis à la cour pontificale, dans cette Rome, centre de la chrétienté, où se rendaient les voyageurs des différentes nations. Cette circonstance est d'autant plus à noter que Colomb tenta en vain de faire goûter ses projets à Gênes sa patrie, à Vénise sa rivale et au Portugal, royaume alors si important et si prospère.

Rebuté, même trahi, le hardi navigateur tourne ses regards vers l'Espagne, l'union de Ferdinand et d'Isabelle venait d'assurer des jours de gloire et de prospérité au royaume catholique. Comment cette étranger parviendra-t-il à la cour des souverains de Castille et d'Aragon. Admirons les desseins de la Providence qui veut faire une large part à son Eglise dans l'honneur de la découverte du nouveau monde. Colomb est chrétien, il est éprouvé, sa foi s'anime de toutes les résistances de l'épreuve et accroit davantage la noble ambition qui le pénètre.

Sur les hauteurs qui dominent le port de Palos est assis le monastère de Santa Maria de la Rabida. Ce couvent de Franciscains a pour Prieur ou Gardien le Révérend Père Juan Perez de Marchena, érudit en sciences exactes comme en littérature. Ce pieux, savant moine avait installé un observatoire attenant à son couvent; lui aussi avait ses doutes sur la cosmographie d'alors. C'est à ce couvent de la Rabida, à cet asile de piété et de science que la Providence conduit celui qui à son baptême avait reçu le nom de Christophe, porte-croix. Le génie comprend le génie; les grands cœurs s'harmonisent facilement, aussi le Père Juan Perez comprit Colomb et l'aima d'un attachement qui se nourrissait d'une vive admiration. C'est en la compagnie de ce moine que Colomb mûrit ses convictions sur la sphéricité de notre globe, sur l'existence de terres occidentales, en même temps qu'il travaillait à son perfectionnement religieux, pour se préparer à l'incomparable mission que les conseils de son saint directeur le persuadait davantage venir de Dieu.

Du couvent de la Rabida, Colomb se rend à Cordoue, où étaient les rois d'Espagne. C'est là que, muni des lettres du Père Juan Perez il entre en relation avec l'ancien Nonce Apostolique, Antonio Giraldini qui goûte lui aussi les plans projetés. Il en entretient le grand cardinal d'Espagne, Dom Pedro Gongalez de Mendosa. Ce cardinal, aussi illustre par sa vertu et sa science que par son crédit et son autorité, prit de suite Colomb sous sa protection; il le désigna à Ferdinand et à Isabelle, qui consentirent à lui donner audience, pour s'entendre dire par cet étranger, vêtu pauvrement, "qu'il était envoyé en embassade pour leur proposer une entreprise qui immortaliserait leur règne, en faisant service à Notre-Seigneur, répandant son saint nom et la foi parmi tant de peuples."

Les rois donnèrent plusieurs audiences à Colomb, mais malgré leur bienveillance, ne crurent pas devoir de suite aider la découverte. L'épuisement du trésor, les conseils d'une sagesse toute humaine, mettaient des obstacles quasi insurmontables à une entreprise que la science d'alors faisait regarder comme chimérique.

Condamné à des délais indéfinis, Colomb est tenté de se décourager, mais comme il ne peut pas et ne veut pas renoncer à sa noble entreprise, il songe à aller solliciter en France ou en Angleterre une assistance, qu'il perd l'espoir de trouver en Espagne. C'est pourtant au royaume catholique que Dieu a réservé la gloire et le mérite de cette incomparable entreprise, il inspire donc à son serviteur la pensée de revoir le vieux monastère de la Rabida.

Le Père Juan Perez le reçoit en toute affection, affection augmentée de la sympathie que lui inspire les déceptions de cet homme qu'il a en si haute estime; aussi il le console et l'encourage de nouveau. Ne comptant plus sur le crédit d'un intermédiaire, l'humble religieux écrit à la Reine elle-même, il confie sa lettre au pilote Sébastien Rodriguez qui, à travers des dangers de toutes sortes, va la remettre à sa Souveraine. Après quatorze jours d'absence, le fidèle messager rentrait au couvent de la Rabida avec une missive de la reine Isabelle, invitant son ancien confesseur à se rendre auprès d'elle, pour y plaider la cause qu'il avait tant à cœur.

Mes chers collaborateurs, ô vous tous qui êtes nés en Amérique, ou qui êtes venus pour y travailler à la sanctification des âmes, voyons avec reconnaissance se dérouler les évènements qui vont suivre. Le Père Gardien de la Rabida sort de son couvent, au milieu des ténèbres de la nuit. Monté sur une mule, il se dirige vers Santa Fé; se présente devant sa Souveraine, fait appel à son cœur de Reine Catholique, lui parle d'âmes à conquérir à Jésus-Christ. Les paroles du saint religieux font une profonde impression sur la Souveraine d'Espagne, elle met de côté toutes les objections de la science et de la prudence humaine; elle n'écoute plus que ce que lui a dit le grand cardinal, ce que lui répète le Père Juan Perez; elle veut que les pierres précieuses de sa couronne suppléent à la pauvreté du trésor de l'état, et un monde nouveau sera découvert.

Habitants de ce monde nouveau, remercions Dieu, remercions ses ministres sacrés, remercions l'énergie de Colomb, remercions la foi d'Isabelle la Catholique. Cette dernière mande Colomb auprès d'elle. C'est au milieu des saintes réjouissances, qui suivirent la reddition de Grenade, que les rois d'Espagne arrêtent avec Colomb tous les arrangements de son incomparable expédition. Ils le nomment Vice-Roi, Grand Amiral de la mer océane et autres titres excellents. Des ordres sont donnés pour l'équippement de trois vaisseaux. Ces dernières dispositions rencontrent des difficultés, à cause des terreurs qu'inspirent la mer ténébreuse et toutes les chances de l'inconnu. Le Père Juan Perez vient encore au secours de son ami par son influence sur les marins et en le mettant en relation avec les frères Pinzon, riches et influents à Palos. Chose bien remarquable, Rome fut le trait d'union entre le grand amiral et l'aîné des Pinzon. Sur la chaire de Pierre siègeait alors l'illustre Pontife Innocent VIII. Ce grand pape, Génois de naissance, connaissait et appréciait les projets de son compatriote, qui les lui avait manifestés en lui demandant de les bénir. Le chef de l'Eglise prit une participation intime à la découverte comme l'atteste l'inscription gravée sur son tombeau par sa famille. Pinzon était à Rome, il y connaissait particulièrement un des bibliothécaires du Vatican qui, probablement en lui parlant du projet de Colomb, lui montra une carte sur laquelle étaient marquées "des "terres à découvrir." De retour dans sa patrie, Pinzon est présenté par Juan Perez au Grand Amiral, dont la vue lui inspire une confiance entière si bien qu'il accepte, avec ses frères, leur part des responsabilités de l'expédition et veut en affronter tous les dangers.

La détermination des frères Pinzon entraîna l'assentiment des hommes nécessaires à l'équipage des caravelles. Ces vaisseaux étaient au nombre de trois, le plus considérable fut accepté par Colomb qui y arbora son pavillon de commandant. Il voulut néanmoins au préalable la placer sous la protection spéciale de la Sainte-Vierge; il la fit bénir et l'appela la "Santa Maria." Les deux autres caravelles se nommaient la "Pinta" et la "Nina."

Tous les préparatifs matériels étant terminés, l'amiral, ses officiers et leurs équipages se préparèrent dans l'ordre spirituel. Après s'être confessés, tous se rendirent en procession au couvent de la Rabida, pour implorer l'assistance divine et se mettre sous la protection de la Mère de Jésus. Tous entendirent la sainte messe, celébrée par le Père Juan Perez et communièrent de sa main. Ils descendirent ensuite à leurs caravelles, où ils furent consignés, en attendant le vent favorable. L'amiral demeura lui au couvent, pour continuer à se fortifier dans la prière.

Le 3 Août, vers trois heures du matin, Colomb s'éveilla au bruit d'une brise légère, celle tant désirée. C'était un vendredi, jour réputé néfaste par les superstitieux, mais jour de douces consolations et de glorieuses espérances pour les chrétiens. Christophe fut tout heureux de la coïncidence. Il entra de suite à la chapelle du couvent, avec le vénérable Gardien; celui-ci célébra la sainte messe, à laquelle le Vice-Roi communia en viatique, puis appuyés sur les bras l'un de l'autre, saisis d'une émotion égale, jouissant du même bonheur, Colomb et Juan Perez descendirent des hauteurs de la Rabida. Le canot de la Santa Maria vint prendre son commandant; celui-ci pressa sur son cœur le Franciscain auquel il devait tant, se jeta dans le canot et gagna sa caravelle.

Le vent favorable s'accentua; tout était vie et activité à bord des trois vaisseaux, levant leurs ancres et détachant leurs amarres. Les manœuvres éveillèrent le peuple dans les maisons voisines; on se précipita au rivage, pour dire adieu aux braves marins, aux parents et amis qu'on croyait ne plus revoir, on se salua de la voix, du geste. Tout étant prêt, le Grand Amiral, dans toute la majesté de sa taille et de sa dignité, et d'une voix, dont l'énergie dominait l'émotion, donna un commandement unique dans les fastes de la marine: "Au "nom de Jésus-Christ, je commande de déployer les "voiles; *yen el nombre de Jesus mando de splegar les velas.*" Les caravelles frémirent, s'ébranlant sous la pression du vent; elles sortent du port de Palos et commencent la plus extraordinaire comme la plus féconde des courses océaniques.

Pas n'est besoin de parler des péripéties de cette longue navigation. Les terreurs, les découragements, les mécontements des équipages sont choses communes dans les circonstances ordinaires; aussi ne nous étonnons pas de les trouver à bord de la flottille, voguant dans l'inconnu et cherchant l'incertain. Il ne fallût rien moins que la grande âme de Colomb et les pensées de foi qui l'animaient, pour le mettre au-dessus de toutes ces misères, qui n'étaient pas sans dangers. Contemplateur du Verbe, il avait choisi pour étendard, l'image même de Jésus-Christ mourant sur la croix. Le Crucifix flottait à son grand mât, et c'est les yeux fixés sur cet emblème sacré, que sa volonté se retrempait dans l'indomptaple énergie dont elle avait besoin pour que, contrairement à la volonté de tous les autres, il poursuivit son projet de découverte de terres inconnues. C'est pour Jésus-Christ et sous son regard divin qu'il pensait, voulait et agissait, c'est pourquoi il se montre supérieur à la nature et aux faiblesses inhérentes à l'humanité.

Le onze Octobre, le lendemain du triomphe merveilleux qu'il a remporté sur tous ses équipages révoltés, le Révélateur de la croix fait approcher les caravelles pour la prière du soir. Il entonne le "Salve Regina," adresse une chaleureuse allocution aux officiers et à leurs hommes; sa voix, saisie d'un accent inspiré, leur demande de veiller et de prier toute la nuit, leur promettant la terre désirée pour le lendemain. A dix heures du soir il aperçoit lui-même une lumière et la fait remarquer à un des officiers de son bord; le douze Octobre (un vendredi), au moment où l'horloge de la "Santa Maria" sonne deux heures, des haubans de la Pinta, qui était en avant, un marin du nom de Juan Rodriguez Remego apperçoit distinctement la terre. Le canon de l'heureuse caravelle porte cette nouvelle aux autres vaisseaux. Le Révélateur du Globe, au lieu de suivre l'instinct naturel de la curiosité, ne regarde même pas il tombe à genoux, entonne le "Te Deum." Tous ses équipages chantent avec lui, en proie à la plus vive comme à la plus douce allégresse. En attendant les grandes clartés du jour, la flottille s'avance avec précaution jusqu'à ce qu'elle puisse mouiller près de cette terre nouvelle. Le Grand Amiral commande les préparatifs du débarquement, qui doit s'accomplir avec toutes les précautions nécessaires pour prévenir une surprise. Il se revêt lui-même des ornements de sa dignité, ceint ses armures les plus brillantes; un manteau d'écarlate flotte sur ses épaules; les officiers et les hommes de l'équipage suivent cet exemple, sous le charme du bonheur qu'éveillent dans leur âme le respect et la confiance, que leur inspire maintenant leur commandant et l'admiration qui se saisit d'eux, à la vue d'une végétation encore inconnue et d'une nature, dont le luxe indiscreptible ravissait leur pensée. Dès que les ancres ont mordu, Colomb saisit l'étendard de l'expédition, sur lequel est l'image de Notre Seigneur Jésus-Christ et descend dans sa chaloupe suivi de son état-major. Les capitaines de la Pinta et de la Nina tenant aussi en main les bannières de l'entreprise prirent place dans leurs canots, avec des détachements d'hommes parfaitement armés. En quelques instants, les légères embarcations sont à la grève. Christophe Colomb, muet de bonheur et de reconnaissance, s'élance sur le rivage. A peine à terre, il plante l'étendard de la croix et se prosterne devant l'image de celui qui lui a inspiré la découverte. Par trois fois, il baise et arrose de ses larmes cette terre qu'il n'a découverte que pour l'offrir à Jésus-Christ. Tous les Espagnols suivent l'exemple de leur chef et par leurs larmes, eux aussi montrent l'émotion, à laquelle leur cœur est en proie. Colomb leva les mains au ciel et traduisit sa reconnaissance par l'admirable prière dont l'histoire nous a conservé la touchante expression: "Seigneur! Dieu éternel et tout-puissant qui, par ton Verbe "Sacré, a créé le firmament et la terre et la mer, que ton "nom soit béni et glorifié partout; qu'elle soit exaltée Ta "Majesté qui a daigné permettre que par ton humble "serviteur ton nom sacré soit connu et prêché dans cette "autre partie du monde!" Sous l'inspiration de ces sentiments, le pieux Génois donna à l'île qu'il venait de découvrir, le nom de Saint Sauveur. Puis dégainant son épée, ce que firent aussi tous les officiers de l'expédition, il déclara prendre pocession de cette terre au nom de Jésus-Christ pour la couronne de Castille. En retour, tous les assistants reconnurent leur commandant comme Amiral de l'océan, Vice-Roi des Indes et lui prêtèrent serment d'obéissance. Ordre fut donné aux charpentiers d'abattre deux arbres, pour en faire une grande croix. Les naturels du pays, effrayés d'abord à la vue des étrangers, se rassurèrent bientôt et s'en approchèrent. Colomb et ses gens les accueillirent avec la plus grande bienveillance et firent tout pour les impressionner favorablement. Aussitôt que les charpentiers eurent terminé leur travail, le grand chrétien, toujours en proie aux mêmes sentiments de reconnaissance, aida de ses propres mains à dresser cette croix, au chant de l'hymne "Vexilla Regis prodeunt," puis les échos de l'île repercutèrent les nobles accents de l'hymne de la reconnaissance; le "Te Deum" était chanté sur l'hémisphère occidental. Comme le jour touchait à son déclin le vice-roi s'agenouilla avec ses hommes devant la croix et ils récitèrent ensemble la prière du soir.

(*La fin au prochain numéro.*)

Le Manitoba.

Mercredi, 7 Septembre 1892

QU'ILS SE LE TIENNENT POUR DIT

La loi Martin est déclarée constitutionnelle. C'est l'opinion des juges du Conseil Privé. Mais cette opinion sanctionnée par un jugement sans appel, ne rend la loi ni moins inique, ni moins injuste pour les catholiques de cette province.

Nous savons ce que veulent les auteurs et les partisans de cette loi, ils sont la majorité et ils prétendent *per fas et nefas*, nous imposer leurs vues. Ont-ils au moins des motifs raisonnables, un but honnête et plausible pour en agir ainsi avec nous? Nous n'en voyons aucun.

Ecoutons l'organe du gouvernement: Nous voulons, a-t-il dit, faire des races diverses qui habitent cette province, une population homogène sous le rapport national et religieux. C'est une idée grandiose, sans doute. Elle n'a qu'un inconvénient: c'est d'être absolument impraticable. Ainsi, d'après ces messieurs, plus de français, d'irlandais, d'écossais, d'allemands, d'islandais, etc., plus de catholiques, de mennonites, de juifs, un seul peuple parlant l'anglais et priant suivant la même formule. Pour cela il faut que les enfants s'instruisent ensemble, fréquentent les mêmes écoles, soient jetés dans la même moule.

D'abord c'est une utopie dont l'absurdité saute aux yeux, reconnue irréalisable, surtout par la coercition. L'histoire est là pour le démontrer. L'Angleterre, malgré trois siècles de persécution, n'a pu faire des anglais et des protestants des enfants de Saint Patrice; la politique autocrate et tyrannique des czars n'a pas pu encore russifier les polonais. Les populations de l'Alsace et de la Lorraine ne paraissent nullement en voie d'être germanisées par la main de fer du vainqueur allemand.

Si de tels moyens pouvaient réussir, nos pères, après la conquête, privés pendant de longues années de tous droits politiques, voyant ensuite les quelques concessions qu'on semblait leur faire neutralisées par le mauvais vouloir des gouverneurs et autres officiers impériaux chargés des fonctions administratives, nos pères auraient dû succomber.

Ce que n'ont pas accompli les Cromwell, les Czars, les Bismark, les politiciens et bureaucrates anglais, ne sera pas réalisé par Martin, Greenway et leurs congénères.

Nous sommes catholiques, nous resterons catholiques et nous donnerons à nos enfants une éducation catholique. Que les partisans de la loi Martin et de son application draconienne le sachent et en prennent leur parti.

Nous sommes Canadiens d'origine française, et ils ne réussiront pas à nous faire renoncer à notre nationalité.

Si c'est à nos bourses qu'ils en veulent, si c'est notre argent qu'ils convoitent pour maintenir leurs propres écoles, nous paierons double contribution, s'il le faut; mais nous ne transigerons pas avec notre conscience, et nos enfants recevront une éducation chrétienne conforme à notre foi.

UN CONTRASTE

Le 17 août dernier une dépêche de Virden, Manitoba, se lisait comme suit, sous le titre: *Evénement dans la maçonnerie et l'éducation, à Virden:* "La pierre angulaire de la nouvelle maison d'école a été posée cette après-midi, avec des cérémonies maçonniques imposantes conduites par le grand-maître D. J. Goggin. Outre les membres de la loge Lebanon un grand nombre de frères d'Oak Lake, Elkhorn et Moosomin étaient présents. Trois ou quatre cents personnes étaient venues à la cérémonie. Le grand-maître était assisté du grand senior Warden Levein de Moosomin et du D. D. G. M. Rév. H. L. Watts. Après la cérémonie, le grand maître prononça un discours au cours duquel il fit voir les relations de la maçonnerie avec le progrès intellectuel et matéril. L'hon D. McLean en sa qualité de ministre de l'éducation prononça un éloquent discours, le dernier qu'il eut à prononcer en sa qualité officielle. Un banquet maçonnique doit avoir lieu ce soir. Les événements de ce jour feront époque dans l'histoire de la maçonnerie et de l'éducation à Virden."

Remarquons bien qu'il s'agit ici d'une école publique. M. Goggin le grand maître officiant, est le principal de l'école normale et membre du bureau des aviseurs. C'est un de ceux qui sont préposés à la rédaction ou au choix des prières qui devront être en usage dans les écoles nationales. Et cet homme qui ne veut pas d'instruction religieuse dans les écoles clame l'amour de la maçonnerie pour le progrès moral et matériel. M. McLean dont la passée au pouvoir a été si nulle, en sort par un acte qui fait voir que lui aussi dans la mesure de son impuissance veut être fanatique.

Que nous avons raison de ne pas croire aux protestations de ces gens. Leur fanatisme perce en toute occasion. Les écoles que l'on veut nous imposer sont non-seulement protestantes, mais maçonniques. L'Eglise en sort, mais la loge y entre et beaucoup de révérends approuvent. c'est leur œuvre qui s'accomplit quand même: la guerre à l'Eglise de Rome. C'est mesquin, c'est peu digne, qu'importe!

Les 21, 22 et 23 derniers, il y eut à Québec des fêtes très imposantes, à l'occasion du jubilé sacerdotal de Son Eminence le cardinal Taschereau et des noces d'or de la société Saint Jean-Baptiste. Un ministre, l'hon. secrétaire-provincial Pelletier, a aussi porté la parole. Nous citons les passages suivants de son discours qui ont trait à l'éducation:—

Dans toutes nos paroisses où il y a des catholiques et des protestants, les catholiques soutiennent leurs écoles et en confient la règle à des commissaires nommés par eux. Si les protestants veulent avoir une école pour eux, ils n'ont qu'à le dire, et de suite ils s'élisent des syndics dissidents qui sont parfaitement indépendants des commissaires catholiques. Les protestants ne contribuent que pour le maintien de l'école protestante. Voilà ce que nous faisons et ce que nous continurons de faire dans cette province catholique et française, où nous sommes en grande majorité.

Vous qui êtes habitués à ce spectacle et qui trouvez si naturel d'être grands et généreux, vous me direz peut-être; mais qu'y a-t-il de si beau là-dedans? Ce qu'il y a de beau c'est que nous n'imposons pas à nos concitoyens d'une autre origine et d'une autre croyance une obligation qui répugne aux droits sacrés de la famille. C'est que nous ne mettons pas nos amis de la minorité protestante dans la pénible nécessité de violenter leur conscience et leur liberté, c'est que nous ne voulons pas faire payer les protestants pour des écoles auxquelles leurs convictions leur défendent d'envoyer leurs enfants.

Que dirait de nous le monde civilisé, si, abusant de notre force, nous décrétions que les protestants auront à contribuer à la construction de nos églises catholiques. Or, l'école, c'est l'église de l'enfant. Nos concitoyens protestants ne voudraient pas plus envoyer leurs enfants à l'école catholique qu'ils ne voudraient aller eux-mêmes à nos églises. Toutes deux répugnent à leurs croyances, à leurs sentiments. Et nous respectons leurs opinions. Nous sommes convaincus qu'il serait aussi injuste de faire payer les protestants pour la construction de nos écoles et de nos églises, qu'il serait arbitraire de forcer par une loi, un cultivateur de fournir de l'argent pour construire la maison de son voisin. Nous violerions par là le droit sacré de propriété, nous sanctionnerions le principe qu'un homme n'a plus droit à l'argent qu'il a péniblement gagné à la sueur de son front, nous proclamerions qu'un homme n'a plus de droits au fruit de son travail, et nous dirions au laboureur qu'il doit peiner sur sa propriété au bénéfice d'un autre. En un mot, nous rétablirions l'esclave de ces siècles de ténèbres où l'homme armé du fouet, pouvait faire travailler son semblable, comme s'il était une bête de somme. Or, nous n'en sommes pas rendus là dans la province de Québec, sur cette terre classique des vraies libertés et de la réelle grandeur, et nous voulons que le monde le sache, pour qu'on cesse d'écrire et de dire que nous ne sommes qu'un peuple rétrograde.

Nous voulons qu'il soit connu que sur cette étendue de territoire dont Québec est la capitale et le centre historique, il y a de la place au soleil pour tout le monde, et que même les races proscrites comme les Juifs, par exemple, reçoivent la haute protection de nos lois, pour employer comme elles l'entendent et pour instruire leurs enfants suivant leurs croyances et leur foi, les sommes qu'elles paient pour l'éducation.

Nous ne touchons pas à cet argent, car il n'est pas à nous. Quand même il n'y aurait rien à ce sujet dans nos statuts, nous comprendrions encore qu'il y a un droit éternel que la législation humaine ne peut pas violer, une loi que personne n'a vue ni lue, que Cicéron appelait "non scripta sed nota lex," est que cette loi nous défend, au nom des principes éternels de justice qui régissent l'humanité, de nous emparer de ce qui appartient aux minorités, pour l'exploiter au bénéfice des majorités.

Grâce à ces idées sages, nous voyons le bonheur, la tranquilité et l'amitié régner entre tous les habitants de la province. Le jour des luttes sanglantes est passé. Nous avons décidé d'être bien réellement des frères, lorsque nous avons réuni dans la mort Wolfe et Montcalm, et que nous leur avons élevé un monument commun. Nous convions à ce grand banquet de la confraternité tous ceux qui ont foi dans l'avenir de notre pays.

Les catholiques sont à Manitoba dans la même proportion que les protestants dans la province de Québec. Où donc est le fanatisme?

Les protestants se prétendent nourris de la lecture de la bible et l'acceptent comme unique règle de conduite. Mais ce livre ne s'applique pas, paraît-il, quand il s'agit de relations avec les catholiques.

C'est saint Paul, croyons-nous, qui dit quelque part que le gouvernement doit avoir pour but le bien du peuple—et par peuple il ne doit pas entendre, d'après les circonstances dans lesquelles il parlait, seulement les chrétiens, mais encore les païens, les Juifs, tous sans distinction de race et de croyance.

Les gouvernements vraiment catholiques comprennent cette parole dans sa véritable intention et agissent comme agit le gouvernement de Québec. Les autres font comme à Manitoba. Lequel des deux travaille pour le bien du peuple?

Il en est quelques-uns qui prétendent que nous ne comprenons pas notre bien nous-mêmes et que la majorité n'a pas tort de vouloir nous imposer ses vues qui sont droites et dans notre intérêt. Cependant, si les catholiques de la province de Québec, qui sont la même majorité que les protestants ici, voulaient retorquer l'argument cela changerait la question, n'est-ce pas?

Non, ce raisonnement ne vaut pas—et n'oublions pas non plus que, dans l'ordre moral surtout, un bien imposé de violence est une persécution.

Nous voudrions que tous les protestants de bonne foi pussent faire de sang froid la comparaison de la conduite respective des gouvernements de Québec et de Manitoba, et venir dire consciencieusement lequel, d'après eux, a le plus en vue le bien du peuple.

AU NORD-OUEST

Nous avons eu le plaisir de rencontrer M. Prince, député de Saint Albert, à la législature du Nord-Ouest. Le parti défait a dit M. Prince prétend avoir été renversé sur la question des écoles séparées. Cet allégué ne tend qu'à soulever le fanatisme. La seule cause de la chute de M. Haultain, c'est la faute qu'il a commise d'ignorer le district de la Saskatchewan dans la composition de son cabinet. A part cela, M. Haultain voulait, paraît il, mener les affaires haut la main, un peu trop à la despote. En certaines circonstances il a agi sans consulter ses collègues, témoin la démission de M. Clinkskill de Battleford. On dit aussi que le nouveau cabinet se compose d'hommes qui étaient opposés au gouvernement responsable. Tel n'est pas le cas. Ce qu'il veut c'est un gouvernement responsable dans toute l'acception du mot, mais avec la chambre et non le gouvernement d'un seul homme.

Son honneur le lieutenant gouverneur Royal, dans tous les événements récents contrairement à ce qui a été dit s'est abstenu entièrement, et personne ne peut lui reprocher la moindre intervention.

A propos du nouveau bill des écoles, M. Prince, qui représente les catholiques des territoires, dit que pour sa part il était prêt de l'accepter tel qu'amendé. L'accord, la bonne entente qui ont régné au caucus des députés ministériels, parmi lesquels se trouvaient des catholiques, des protestants, des orangistes, pourraient servir d'exemple aux vieilles provinces.

M. Haultain a fait adopter l'an dernier une ordonnance autorisant le comité exécutif à appliquer les deniers des territoires dans le cas où la chambre ne les aurait pas appropriés. Son parti ne pourra pas, par conséquent critiquer la mise en vigueur de sa propre loi.

M. Cayley, le nouveau chef ne craint pas une élection. Sa politique d'immigration et de répartition des deniers publics rencontrera l'assentiment général. Et dans quelques mois, s'il est nécessaire, il est certain que les électeurs l'approuveront et le ramèneront au pouvoir avec une forte majorité.

LE CHOLERA

Le terrible fléau est à nos portes. Le danger est imminent il n'y a pas à se le dissimuler. Si l'on tient compte de la marche de l'épidémie dans le cours de l'été, l'on doit admettre que de New-York où elle vient de faire son apparition, à Manitoba il n'y a qu'un pas. La seule chance qui nous reste pour cette année c'est la fin des grandes chaleurs. Mais gare au printemps prochain, au plus tard.

Le choléra a déjà visité le Canada trois ou quatre fois durant le siècle et y a exercé des ravages plus ou moins désastreux. Autrefois nos villes n'avaient pas le service hygiénique qu'elles possèdent, mais par contre la plupart des villages étaient isolés, les communications par voie ferrée faisant défaut

Il faut de toute nécessité que les plus grandes mesures de précaution et de prévention soient prises. L'immigration doit être surveillée, des règles de quarantaine observées, des postes de désinfection établis et pour les marchandises et pour les malles. Nous croyons que les autorités n'épargneront rien pour combattre la terrible maladie. Les sacrifices ne sont rien en face de la désolation inénarrable qu'elle laisse sur son chemin. En Asie, des villes et des villages sont déserts; il en est de même en Russie. A Hambourg, on n'a pu pendant un certain temps suffire à l'ensevelissement des morts, et on a dû creuser des tranchées profondes et les enterrer pêle-mêle par cinquantaine.

Les autorités, nous tenons à le redire, comprendront leur devoir. Mais à part cela, il est des pratiques d'hygiène que les particuliers doivent adopter, pour rendre plus efficace le service d'hygiène publique. Nous croyons interesser le public en publiant quelques-uns des conseils pratiques que donne aux familles le conseil d'hygiène de la province de Québec. Il peut se faire que nous soyons épargnés, Dieu le veuille! mais la prévention vaut mieux que d'avoir à combattre le fléau:—

"La propreté, sous toutes ses formes est la sauvegarde par excellence contre le choléra; c'est elle qui peut surtout l'empêcher d'arriver jusqu'à nous; et dans le cas où cette terrible maladie pénètrerait dans le pays, c'est encore la propreté qui peut nous protéger contre son atteinte. Quiconque tient maison peut donc ainsi aider efficacement à prévenir le développement du choléra, comme il est également en son pouvoir, par une négligence coupable, d'exposer non-seulement sa santé et sa vie, mais encore la santé et la vie de ses voisins. A chacun alors de se mettre immédiatement à l'œuvre et de prendre toutes les mesures de précautions qui sont suggérées dans cette circulaire.

"2. *Accumulation de saletés.* Il incombe à tout chef de famille l'obligation de voir à ce qu'il n'y ait point d'accumulations de saletés à l'intérieur ou auprès de sa maison; de prévenir toute possibilité de contamination, par les ordures, de ce qui doit servir à son alimentation et à son breuvage; de faire disparaître les cause de mauvaises odeurs, quelles qu'elles soient, et de voir à ce que l'air, dans son voisinage, soit toujours pur.

"On ne devra jamais tolérer, dans la cour ou ailleurs, les matières de rebut; ces matières devront être recueillies dans une boite couverte, pour les préserver de l'humidité, et cette boîte devra être vidée régulièrement tous les deux ou trois jours. Lorsque la chose sera possible, on devra faire brûler dans le poële de la cuisine tous les débris de matière animale ou végétale. A la campagne, les amas de fumier devront être placés à la plus grande distance possible de l'habitation. Les caves devront être tenues toujours sèches, dans la plus grande propreté, et souvent blanchies à la chaux.

"6. *Aliments et boissons.* Etre modéré dans le boire et le manger et savoir choisir ses aliments sont des règles hygiéniques des plus importantes à suivre surtout quand il s'agit du choléra. Il n'est rien qui puisse justifier l'usage de fruits verts ou trop vieux et gatés

Sont dangereux aussi, le poisson, la viande et les saucissons qui ne sont pas parfaitement frais. On évitera de boire du lait sûr ou gâté; pour le lait une excellente précaution à prendre c'est de toujours le faire bouillir avant de s'en servir."

Comme on le voit, il est assez facile de suivre ces conseils. Plutôt que de perdre la tête et se lamenter, soyons sur nos gardes, et le cas échéant, nous pourrons combattre le terrible choléra. Nous avons un climat salubre, un petit peu de bonne volonté pourra épargner bien des malheurs.

LA RECOLTE

La récolte des céréales est terminée partout. Elle a été faite en bonne condition. Le rendement dépasse partout la moyenne et la qualité ne laisse rien à désirer. Il n'y a pas eu de gelée que nous sachions. Les nouvelles que nous recevons des paroisses de Saint-Norbert, Sainte-Agathe, Saint-Jean-Baptiste, Letellier, Saint-Pie, Saint-Joseph. Jolys, Saint-Malo, enfin de toutes les paroisses françaises, nous font part de la satisfaction des cultivateurs.

Tout fait pronostiquer un bel automne et il faut espérer que nous n'aurons pas les mauvais temps qui sont venus l'an dernier empêcher les battages et détruire une grande quantité d'excellents grains. Quoiqu'il en soit, il fait bon de prendre les précautions nécessaires pour la mise en meule, afin de pouvoir être prêt pour toutes les éventualités.

Les prix seront satisfaisants pour le bon grain.

Il y aura aussi cette année plus de batteuses, l'expérience de l'an dernier ayant été mise à profit. Les compagnies de chemins de fer ont plus de chars que d'habitude. Ainsi il est à peu près certain que l'année aura été bonne au Manitoba.

Les beurreries et les fromageries qui sont actuellement une de nos grandes ressources font d'excellentes affaires et le nombre en sera encore augmenté l'an prochain.

Nous avons reçu des nouvelles particulières des établissements du Lac des Chênes et de la Grande Clairière. Les colons européens établis dans ces paroisses sont très encouragés et conseillent à leurs parents et amis d'outre-mer de suivre leur exemple. Ces établissements sont très prospères.

Nous nous efforcerons d'obtenir des renseignements détaillés de la récolte de chaque paroisse. Tous ceux qui sont à portée de le faire, devraient nous envoyer quelques notes, quelques chiffres, que nous nous chargerons volontiers de coordonner et rédiger, s'il le faut. Ce serait là, croyons-nous, un excellent facteur d'immigration. L'on ne saurait croire l'effet que produit dans une paroisse de la province de Québec la nouvelle qu'un ancien co-paroissien a récolté ici, 3 ou 5 mille minots de blé. Il y a des incrédules peut-être, mais on s'assure du fait et plusieurs se décident à venir au moins visiter notre province et beaucoup est gagné pour la cause de l'immigration française à Manitoba.

Tous les renseignements sur la récolte seront accueillis avec plaisir.

LE PREMIER MINISTRE CANADIEN

La santé de sir John C. Abbott, notre premier-ministre canadien, laisse beaucoup à désirer et il est assez probable que d'ici à peu de temps quelqu'un soit appelé à le remplacer. Naturellement, le nom de sir John Thompson est dans toutes les bouches, seulement, les fanatiques ne peuvent retenir leur rage; Sir John a le tort d'être catholique, catholique sincère et pratiquant, or, à leurs yeux, c'est un empêchement. Jamais, disent-ils, nous n'accepterons un catholique comme chef du gouvernement! Le *Mail* a trouvé l'occasion bonne à l'annonce de cette nouvelle, pour faire appel aux mange-catholiques, aussi s'en donne-t-il dans sa feuille d'avant hier. Ces gens-là parleront encore de tolérance!

LE GOUVERNENENT DES TERRITOIRES

La crise menace de devenir bien sérieuse à Régina. Après la démission du président de la chambre et celle de son assistant, comme nous l'avons dit la semaine dernière, les deux partis se sont trouvés de forces égales, et il a été impossible de faire quoique ce soit Le vote restait toujours 13 contre 13, deux chiffres néfastes, dit-on souvent. M. Cayley, le nouveau chef du cabinet, se voyant dans l'impossibilité d'agir, avisa le lieutenant gouverneur de proroger la session; c'est ce qui a eu lieu. Le travail fait, celui en voie d'être terminé, en un mot toute la législation tombe à l'eau, puisque le lieutenant gouverneur n'a rien sanctionné.

Au sortir de l'enceinte parlementaire, la lutte entre les deux partis a changé de terrain, elle est devenue personnelle. Un membre du cabinet ayant été accusé d'avoir voulu acheter l'appui d'un député de l'opposition, ce dernier a été poursuivi devant les tribunaux sous l'accusation de libelle et le juge de paix chargé de l'enquête a maintenu l'accusation et renvoyé l'accusé à la cour criminelle. On parle également d'une action au civil contre M. Haultain, chef de l'ancien cabinet.

Toutes ces misères ne peuvent que faire du tort à la législature et ne militent pas en faveur de la députation qui y est mêlée.

Dans tout ceci la conduite du lieutenant gouverneur a été strictement constitutionnelle.

UNE VOIX AUTORISEE

Nous lisons dans la *Tribune* de Calgary: "Le lieutenant-gouverneur de Manitoba, l'honorable M. Schultz, est descendu à l'hôtel Alberta. Son honneur est canadien de naissance et il est enchanté du pays qu'il visite, et a confiance dans l'avenir de Calgary et croit que la ville est en pleine voie de prospérité. Il a été heureux de constater l'energie déployée par les autorités locales pour enrayer la marche de la picote. Les autorités de Manitoba ont pris des mesures immédiates, mais cela n'a pas empêché le fléau de faire son apparition à Gretna et parmi les Mennonites. Heureusement l'épidémie est éteinte. Il a appris avec plaisir le dévouement des Révérendes Sœurs Valiquette et Beauchemin qui sont venues soigner les malades ici. Les Sœurs de Saint Boniface sont fait la même chose à Manitoba, lorsque les autorités locales étaient incapables de trouver des gardes-malades d'expérience pour les districts infectés."

Nouvelles Religieuses

M. l'abbé Fillion, curé de Saint-Jean-Batiste, était en cette ville hier.

Le Rév. Père Leduc, O M.I., Grand Vicaire de Mgr Grandin, laisse Calgary pour retourner à Saint Albert.

C'est dimanche prochain que commence la grande retraite paroissiale à la cathédrale de cette ville. La première semaine est consacrée aux femmes et aux filles. C'est le Rév. Père Royer, O.M.I., qui donnera les sermons.

Dimanche prochain, fête de la Nativité de la Très-Sainte Vierge.

La retraite des révérends Pères Oblats s'est terminée à l'église Sainte-Marie, vendredi dernier.

Deux Trappistes venant de Bellefontaine sont arrivés à Montréal dimanche dernier et se sont rendus à Notre-Dame du Lac pour y passer quelques jours.

Tous deux avec deux autres Trappistes d'Oka ont dû partir hier pour venir prendre possession de la nouvelle fondation de Saint-Norbert.

Mgr. Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe, et Mgr. Racine, évêque de Sherbrooke, s'occupent activement d'aider le comité de l'assemblée législative chargée d'étudier les causes de l'émigration de nos compatriotes et le remède qu'il convient d'apporter au mal.

On annonce plusieurs changements ecclésiastiques dans le diocèse de Québec.

Le Rév. M. Bérubé. curé de Saint-Lambert, a été transféré à Saint-Victor de Tring; Rév. M Méthot, de Saint-Eugène à Saint-Lambert; Rév. M. Michaud, du collège de Sainte-Anne à Saint-Eugène; Rév M. Demers, de Saint-François, Beauce. à Lotbinière; Rév. M. S. Lambert, de Sainte-Anastasie à Saint-François, Beauce; Rév. M. Labbé, de Stoneham à Sainte-Anastasie; Rév. M. Couture, de Saint-Elzéar à Sainte-Claire; Rév. M. Gingras, de Sainte-Claire à Château Richer.

Les Révds MM. Bernier, curé de Lotbinière. Dion, curé de la Rivière-Ouelle, et Pelletier, curé de Château-Richer abondonnent le ministère.

Le Rév. M. Pagé, déjà desservant de la Rivière-Ouelle, remplace le Rév. M. Dion comme curé.

Le Rév. M. E Roy est nommé curé de Saint-Elzéar, et le Rév. M. Turcotte, vicaire de Portneuf, curé de la Nouvelle paroisse de Saint-Benoit-Joseph, dans le comté de Beauce.

PERSONNEL

M. Alex. C. LaRivière, B. A., est parti vendredi dernier pour aller passer quelques semaines avec son frère, M. le curé de Saint-Malo.

M. A. Prince, député de Saint-Albert, à la législature du Nord-Ouest, est arrivé en cette ville vendredi dernier et passera quelques jours parmi nous. Mme Prince, dont la santé laissait à désirer, est en pleine voie de guérison.

M. J. A. Richard est revenu mardi dernier d'un voyage de plusieurs semaines aux Etats-Unis et dans la province de Québec.

Nous regrettons d'apprendre que l'hon. sénateur Girard soit souffrant depuis quelques jours.

M. Taillefer Lévêque, fils de M. L. J. A. Lévêque, et le fils aîné de M. S. A. D. Bertrand, de cette ville, sont partis mercredi dernier, le premier pour continuer ses études au collège d'Ottawa, le second entre au collège du Mont Saint-Louis à Montréal.

L'hon juge Prud'homme, accompagné de son frère, M. J. F. Prud'homme, est parti lundi pour aller présider la cour du comté de LaVérandrye, à Sainte-Anne-des-Chênes.

L'hon. juge Dubuc était en visite chez M. le curé Kavannagh, à Saint-François-Xavier, dimanche dernier.

L'hon. M. Boucher de LaBruère, parti vendredi pour aller à Régina, est revenu à Saint Boniface et repart ce soir pour retourner à Saint-Hyacinthe, P.Q.

Son honneur le lieutenant-gouverneur Schultz est revenu samedi d'une visite dans le district d'Alberta.

M. Nolan Cauchon, fils cadet de feu l'hon. Joseph E. Cauchon, était depuis quelque temps l'hôte de son frère aîné, M. Joseph E. Cauchon, de Winnipeg, et est parti samedi pour Montréal, où il doit entrer au service de la compagnie du Pacifique.

M. Roger Marion est retourné au Lac-des-Chênes pour surveiller la rentrée du produit de ses fermes.

Madame L. N. Bétournay est allée passer quelques semaines à Régina avec ses enfants, chez Madame Vve Juge Bétournay.

M. DeCosse, marchand de Somerset, près de Saint-Léon, était à Saint-Boniface hier, l'hôte de de son beau-frère, M. J. P. O. Allaire.

NAISSANCES

BURON—En cette ville, le 2 courant, Madame Joseph Buron, une fille.

VERMANDER—En cette ville, le 4 courant, Madame Bruno Vermander, d'un fils.

DECES

RIEL—A Saint-Vital, le 3 courant, à l'âge de 25 ans, Dame Eléonore Poitras, épouse de M. Joseph Riel. Les funérailles ont eu lieu à la cathédrale lundi matin.

Choses et Autres

La banque d'Angleterre s'apprête à lancer des banknotes en alluminium laminé, qui auront le précieux avantage de pouvoir impunément être passés au feu.

Sir John J. C. Abbott est actuellement à Ottawa. Dans une entrevue avec un de nos confrères de la *Gazette*, l'hon Premier Ministre a déclaré que sa santé laissait encore fort à désirer. Il a repris des forces, mais il ne peut encore se livrer à aucun travail intellectuel quelconque.

On mande de Paris que M. Ribot, ministre des affaires étrangères, ira sous peu rendre visite à M. de Giers, le ministre des affaires étrangères de Russie, qui se trouve en ce moment à Aix-les-Bains.

Les journaux de France annoncent que sur la demande de Mgr le comte de Paris, une messe a été célébrée à l'occasion de l'anniversaire de la mort du comte de Chambord, en l'église Saint - François - Xavier, ces jours derniers.

Au cours d'une entrevue avec un reporter, sir Donald Smith a déclaré qu'il n'ambitionnait aucunement de succéder à M. Abbott, ajoutant que sir John Thompson ferait un excellent premier ministre.

L'honorable M. Blake se rendra à Toronto le 15 courant. Il a consenti à être l'objet d'une réception publique à la condition que la Ligue nationale irlandaise et le club des jeunes libéraux y prennent part tous deux.

On mande de Madrid qu'il y a un temps d'arrêt dans les négociations pour un traité de commerce entre l'Espagne et les Etats-Unis. La difficulté a trait à l'introduction dans le traité de quelques produits de l'île de Cuba, que le ministre espagnol refuse d'admettre.

En présence de l'épidémie de choléra qui sévit en Europe, on s'est demandé s'il ne serait pas prudent d'ajourner l'exposition de Chicago. On a pensé que les exposants étrangers aussi bien que les produits venant de pays où règne le choléra pourraient apporter la maladie aux Etats Unis; d'autre part, si l'on en exclut les produits étrangers, l'exposition perdra une grande partie de son intérêt, et c'est pour cela qu'on a proposé d'en reculer d'un an l'ouverture.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* rapporte que la Russie a officiellement informé le gouvernement allemand que les documents récemment publiés par le journal officiel de Bulgarie, relativement à la participation de la Russie dans des complots en Bulgarie, étaient des faux purement et simplement.

D'après des renseignements approximatifs, la récolte du blé en France, cette année, s'élève à 110 millions d'hectolitres, dont le poids oscillerait entre 76 kilos et 84 kilos, soit une moyenne de 79 kilos 300, bien supérieure à la moyenne ordinaire.

La consommation de blé, en France, étant de 123 millions d'hectolitres, il suffira d'en importer 13 millions.

Les ouvriers occupés à restaurer le monument des braves, à Sainte-Foye, ont trouvé les fondations du célèbre moulin Dumont, qui fut le théâtre d'une des plus terribles batailles entre les troupes françaises et anglaises, en 1759.

Les assises criminelles sont ouvertes à Québec hier. Mercier, Pacaud et autres poursuivent la Gazette de Montréal, le *Matin*, etc., pour libelle. Le procès le plus intéressant sera sans contredit celui de Charles Langelier contre le procureur-général Casgrain pour diffamation de caractère et dommages à la réputation au montant de $50,000. Premièrement durant la campagne de Montmorency où ils étaient tous deux candidats, en second lieu comme procureur-général lorsqu'il jura devant le juge Chauveau que Langegier avait conspiré pour voler la Province de $25,000 dans l'affaire des sylviculteurs illustrés.

D'après un rapport qui vient d'être publié, le nombre des pauvres en Angleterre, pendant la dernière semaine de juin, sur une population de 29,081,047 habitants, a été de 651,924 soit 22 par mille habitants. Le nombre des personnes ayant reçu des secours pendant le mois de juin a été inférieur à celui des pauvres gens qui ont été soulagés pendant la semaine correspondante des trente-cinq années (à deux exceptions près) sur lesquelles porte la statistique. A Londres, la proportion a été de 20 3 pauvres sur mille habitants.

On ne sait vraiment pas où s'arrêteront les chirurgiens depuis que l'application de l'antisepsie leur a apporté une absolue sécurité. Voici maintenant que ces praticiens font des sutures aux poumons! En effet dans la dernière séance de l'Académie de médecine de Paris, le docteur Guermonprez, de Lille, a donné lecture d'une observation clinique sur un jeune homme de dix-huit ans, qui, à la suite d'une pleurésie, fut atteint d'un accident suintaire et d'un énorme abcès pulmonaire. Après avoir enlevé six côtes jusqu'aux limites de la cavité et largement ouvert la plèvre il sutura les deux lèvres de la fistule broncho-pleurale sans avivement. La communication des bronches et de la plèvre s'est trouvée interrompue et le malade guérit rapidement

A SAINT-NORBERT

Depuis quelques jours dit une lettre de Saint-Norbert la paroisse est le rendez-vous d'un certain nombre de repris de justice. Vendredi dernier un individu masqué a arrêté un métis sur la voie ferrée pour lui demander à manger, mais a refusé de le suivre chez lui sous le prétexte que la police le recherchait Je suis décidé à tuer avant de me laisser prendre, a-t-il dit. Le pauvre métis a eu une peur terrible.

M. Joyal est allé à Saint-Norbert dimanche. D'après les renseignements obtenus, il se pourrait que cet homme masqué ne serait autre que le nommé David Thomas, garçon de ferme chez M. Rutherford, disparu subitement et que les enfants de M. Cainyré ont vu se précipiter à la rivière, du bac. D'après les recherches actives faites par M. J. B. Joyal, sous les ordres du procureur-général, il apparaitrait que l'individu en question aurait regagné la rive et se serait caché dans les bois. Depuis sa disparition, les volailles disparaissent rapidement.

Le département fera des recherches, pourvu qu'une plainte assermentée lui soit transmise.

MORT SUBITE

Monsieur le docteur D'Eschambault arrive de Sainte Anne où il avait été mandé par le coroner, le docteur Demers, pour tenir une enquête sur le corps de Octave Casavant décédé samedi dans la nuit. Le verdict du jury a été, mort de congestion pulmonaire. Voici quelques détails:

M. Casavant était ici samedi en compagnie de M. Edouard Désautels. Ils repartirent vers les cinq heures. Ils arrivèrent chez M. Agénor Dubuc, de Lorette, vers les onze heures, p.m. Ils ne voulurent pas l'éveiller et se couchèrent dans une meule de foin. Le matin M. Désautels appela M. Casavant, lui disant de se lever pour se rendre à Sainte-Anne pour l'heure de la messe, et s'en fut faire boire son attelage. Au retour il constata que M. Casavant n'avait pas encore bougé et il s'en fut pour l'éveiller de nouveau. L'infortuné était mort depuis quelques heures.

Inutile de dire que cette mort a causé un grand émoi dans la paroisse de Sainte-Anne où le défunt était bien connu et universellement respecté.

M. Casavant souffrait aussi d'une maladie de cœur.

IMMIGRATION

Parmi les colons arrivés depuis le premier septembre on compte les suivants:

De Belgique, Victor LeGros avec sa famille et Victor Corbette, aussi avec sa famille. Ces deux familles sont parties pour la Grande Clairière, où leur père et beau-père est établi depuis le printemps, qui comptent treize personnes.

De France, Louis Siaud destiné à Whitewood, T.N.O; Hilaire Maître, allant rejoindre son fils établi à Arden depuis le printemps; Achille Schmidt qui va joindre des amis à Langdenburg.

PIQUE-NIQUE

Samedi dans l'après-midi l'Union Typographique a eu un pique-nique au parc Queen. Malgré la température peu favorable, un grand nombre d'invités et presque tous les membres de l'union y ont pris part.

Les amusements n'ont pas fait défaut. Tous les jeux de sport ont été bien patronnés. Parmi les heureux concurrents dans les courses se trouvent notre prote M. J. Morin qui a remporté le premier prix de la course des membres du comité.

Le bateau *Antelope* a laissé le parc à 8.30 p.m.

La *Citizen's Band* accompagnait les typographes.

Chronique Locale.

—La température, cette semaine, est propice aux travaux des champs.

—Le temps de la chasse est commencé; le gibier abonde partout cette année.

—Il y a eu hier une réunion du comité spécial du Congrès National à l'hôtel de ville.

—Toutes les écoles catholiques de Winnipeg sont ouvertes comme par le passé. Pas d'écoles publiques.

—L'entrée des élèves au couvent Sainte-Marie, à Winnipeg, a eu lieu lundi et l'ouverture des classes hier matin.

—Demain a lieu le pique-nique annuel des bouchers, épiciers et tous les marchands de comestibles en général. Le pique-nique a lieu à Pembina. Les trains partent à 7 et 8 heures a.m. Le prix des billets est de $1 50 aller et retour. Il y aura jeux, etc. Prix au montant de $300

—Monsieur Buron nous prie d'annoncer au public que M. Laurendeau a quitté l'atelier qu'il occupait avec lui, et que M. Napoléon Bergeron remplace M. Laurendeau comme charron et qu'il exécutera tout ouvrage de réparation, etc., à des prix satisfaisants et garantis. Aussi réparations de pompes sur les lieux.

—MM. Ferré et Rosenberg qui viennent de s'installer à Winnipeg, comme importateurs de vins et cognacs, se proposent de faire rentrer le vin dans la consommation du particulier. Pour arriver à cela et pour arriver à le produire au meilleur marché, ils ont pris des arrangements avec les meilleurs propriétaires de vignobles qui leur envoient directement leur vin que MM. Ferré et Rosenberg embouteillent dans leur magasin. Ils ont du vin de Bordeaux (claret) à partir de $1 25 le gallon. Avis aux acheteurs et à la clientèle franco-canadienne.

—Le nouveau tramway électrique de Winnipeg a été mis à l'essai samedi soir sur la rue Principale. Ça été un succès. Lundi après-midi s'en est faite l'inauguration officielle. Il y a eu des discours, bien entendu. C'est à tort que certains journaux de l'est parlent de ce tramway comme étant le premier construit ici: nous avons depuis deux ans déjà un chemin de fer urbain électrique à Winnipeg qui est probablement la première ville canadienne qui s'est payé le luxe de cette importante amélioration sur l'ancien système. La grande rue de Winnipeg a maintenant quatre voies ferrées, deux pour les chevaux et deux pour le pouvoir électrique.

—L'expérience que MM. Tuckett & Fils ont tentée en livrant au marché leur "Myrtle Navy," a été de donner au public un tabac de la meilleure feuille du tabac de Virginie avec le moins de marge possible au-dessus du prix coûtant dans l'espoir d'être rémunérés par la quantité du débit. Après trois ans écoulés, la demande avait pris une telle extension que ces messieurs étaient dès lors sûrs du succès de leur expérience. La demande du "Myrtle Navy" est dix fois plus considérable qu'elle ne l'était alors et elle augmente tous les jours. Le succès a été atteint.

—Le conseil privé a décidé contre nous dans la question des écoles, mais patience, le dernier mot n'est pas encore dit. Ils ont pu bannir le français de la législature et des tribunaux, mais ils ne nous empêcherons jamais de le parler dans nos familles et dans nos affairés, au contraire, nous tiendrons à notre belle langue plus que jamais, et voilà pourquoi lorsque nous aurons besoin de chaussures, nous ne manquerons pas d'aller les acheter au magasin populaire de notre compatriote, **M. Richard Bourbeau, No. 360, rue Main.** Là au moins, nous pourrons parler en français et acheter de bonnes marchandises à bon marché, et être servis avec cette politesse française qui distingue notre race. N'oubliez pas que le magasin de M. Bourbeau est situé entre la Banque de Montréal et la rue du Portage. jno 24.8

UNIVERSITE DE MANITOBA

Avis est par les présentes donné que les examens supplémentaires et les examens de matriculation en médecine commenceront mardi, le 20 septembre courant, à 9 heures du matin, à Winnipeg, dans les salles de l'Université (Block McIntyre).

T. A. BERNIER,
Régistraire.

Winnipeg, 1er septembre 1892. 3i 7 9-92

AVIS.

Trouvée errant sur le township 7, rang 1 est du principal méridien de la province de Manitoba, une jument grise marquée sur l'épaule gauche, âgée de 7 ou 8 ans. Le propriétaire peut la réclamer à la demeure de W E. Bissonnette, au village de Saint-Jean-Baptiste. 2i.7.9

AGRICULTURE

L'INDUSTRIE FROMAGÈRE

M. McFarlane, de Waterloo, donne le conseil suivant à ceux qui ont des intérêts dans cette industrie :

Il faut mettre en garde les fromagers contre la faute que l'on commet en vendant trop tôt le fromage, c'est-à-dire avant qu'il soit préparé suffisamment pour la conservation. On le sait, le fromage canadien jouit d'une excellente réputation sur les marchés européens ; mais n'allons pas la lui faire perdre en expédiant par delà l'océan un produit qui ne pourrait donner satisfaction. On comprend que si, trois ou quatre jours après qu'il a été fabriqué, on met le fromage en boite pour expédier, ce fromage ne pourra se conserver.

ALIMENTS POUR LES VACHES LAITIÈRES

Plus leurs aliments sont remplis d'eau, plus le lait est abondant. Ainsi à l'aide de boires appétissants, on parvient à faire boire à la vache une quantité anormale d'eau qu'elle rend en lait. La privation d'aliments renfermant une certaine quantité d'eau est la seule cause de l'amoindrissement du lait en hiver.

On peut, dans une certaine proportion, mouiller les aliments donnés aux vaches à l'étable, en les excitant à boire d'avantage, au moyen d'un peu de sel afin d'avoir plus de lait et du beurre moins ferme, et moins blanc, et cela sans altérer la nature du lait.

Le meilleur beurre est produit par des fourrages variés.

En hiver, les betteraves doivent composer au moins un quart de la ration ; le reste doit consister en foin, trèfle, vesces, etc., en donnant, autant que possible, un fourrage différent à chaque repas, et en alternant les légumineux avec le foin.

RÉGIME DU BÉTAIL

Livrer aux animaux à l'entretien ou aux attelages plus d'aliments qu'ils ne doivent en recevoir, c'est les engraisser inutilement.

D'un autre côté, la parcimonie touchant la nourriture à donner au bétail est certainement nuisible aux intérêts des cultivateurs, car elle a pour résultat immédiat le mauvais service des attelages ; le bien-être des animaux au repos, d'abondants produits à la laiterie, un prompt et lucratif engraissement.

Les rations alimentaires doivent donc être plus ou moins riches en matières nutritives, selon qu'elles sont préparées : 1o. Pour des animaux à l'entretien desquels on n'exige ni travail ni produit ;

2o. Pour des animaux d'attelage auxquels on demande force et vitesse ;

3. Pour des vaches laitières dont les produits sont en rapport avec la qualité et la quantité des rations qui leur sont livrées ;

Pour des animaux que l'on veut engraisser.

BEURRE EN HIVER

Le professeur Robertson, commissaire fédéral de l'industrie laitière parle, dans son dernier rapport, de la fabrication du beurre en hiver, à Mount Elgin et à Woodstock.

Une partie de ce beurre expédiée en Angleterre est restée plus longtemps qu'il n'aurait fallu dans les entrepôts de l'Angleterre et s'est trouvée à lutter sur le marché avec le beurre fait pendant que les vaches étaient aux pâturages.

Cela a empêché le beurre canadien d'obtenir un prix satisfaisant.

De plus il a reçu des plaintes sur la qualité de certains envois. Ce beurre avait une saveur particulière qui paraît provenir de la nourriture des animaux qui avaient été nourris pendant l'hiver avec des légumes mal conservés.

Voici les conseils que le professeur Robertson donne à ceux qui se proposent d'entreprendre la fabrication du beurre en hiver :

1. Un approvisionnement abondant de nourriture succulente doit être donné aux vaches l'automne, l'hiver et le printemps.

L'ensilage de blé-d'inde est ce qu'il y a de mieux et de moins coûteux. Les carottes, les navets ou les betteraves, avec du foin, de la paille ou du son font d'excellentes rations, mais coûtent trop cher pour donner des profits.

2o. Dans les endroits où ces approvisionnements n'ont pas été faits, ce serait s'exposer à des déboires et à l'insuccès que de convertir les fromageries en beurreries pour l'hiver.

3o. Autant que possible les vaches laitières doivent être tenues dans des étables dont la température n'est jamais plus basse que 45 degrés, ni plus élevée que 60.

4o. Le lait de quelque vache nouvellement vêlée donne une telle saveur à tout le beurre qui peut être fabriqué dans une beurrerie, du mois de novembre au mois de mars, que sa valeur sur le marché anglais en sera augmentée de un à quatre centins par livre.

5o. Des instructions complètes seront fournies par le professeur Robertson à tous ceux qui en feront la demande par écrit.

Il serait plus sage de retarder d'un an la conversion des fromageries en beurreries d'hiver que de se lancer dans cette entreprise avant que les fabricants et les patrons soient tout à fait préparés.

Combien une poule peut-elle pondre d'œufs durant sa vie, telle est la question que me pose un ami qui s'occupe beaucoup de l'élevage des volailles. Pour répondre à cette question, je trouve ce qui suit dans un auteur français. Une poule, dit cette autorité, pond en moyenne près de 600 œufs durant sa vie, qui est en moyenne de neuf ans environ. Le petit tableau suivant indique le nombre d'œufs pondus année par année durant cette période de neuf ans.

Années			Œufs
1ère	—Une poule pond	de	15 à 20
2e	do	do	100 à 120
3e	do	do	120 à 135
4e	do	do	100 à 115
5e	do	do	60 à 80
6e	do	do	50 à 60
7e	do	do	35 à 40
8e	do	do	15 à 30
9e	do	do	1 à 10

Ce petit tableau ne manque pas d'intérêt pour l'éleveur de volailles. Il démontre que le plus grand nombre d'œufs que peut pondre une poule dans son année est la troisième année de son existence, après cette époque, le rendement des œufs diminue, et au bout de quatre ou cinq ans une poule n'est plus profitable.

COMMENT ENGRAISSER LES DINDES

Les dindes n'engraissent pas enfermés dans leur cage. Pendant quelques jours, ils feront peut-être de la chair, mais ils ne tardent guère à perdre du poids, quelque bien nourris qu'ils soient, car ils s'épuisent à rechercher leur liberté.

Le meilleur moyen d'engraisser les dindes est de commencer environ un mois avant le temps fixé pour les porter sur les marchés ; il faut alors les nourrir de bonne heure le matin et aussi quand ils reviennent le soir. Le matin, donnez-leur autant de blé qu'ils peuvent en manger et le soir servez-leur du maïs. Laissez-les libres dans les champs.

MULTIPLICATION DES GADELLIERS ET DES GROSEILLIERS

Cette opération consiste à couper des rameaux, c'est-à-dire des pousses de l'année, par tronçons de quatre à cinq pousses que l'on enterre de près à près, par rangées, en laissant passer quelques yeux seulement et en les inclinant un peu (à peu près comme si on les mettait en jauge). Les rangées peuvent être distantes d'un pied environ. Pendant l'été, les soins consistent à pailler le sol et à l'entretenir humide et exempt d'herbe.

Quant à la taille, elle consiste à couper les bourgeons de l'année, en ne laissant que quelques yeux à la base, afin d'établir la charpente des groseilliers et d'éviter la confusion des branches, de manière que les fruits soient aérés et puissent devenir gros et beaux.

Le groseillier et le gadellier étant des arbustes buissonneux, qui repoussent facilement, il faudra avoir soin, lors de la taille, d'enlever les branches qui seront épuisées et qu'on remplacera par de nouvelles.